L'Éducation Physique et Sportive

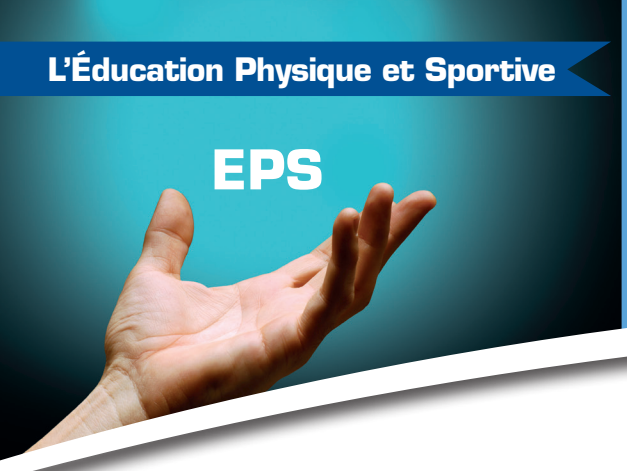

L'EPS à la Cité Scolaire Parc Chabrières

L'enseignement obligatoire de l'EPS
dans les filières générales et technologiques

2 heures d'éducation physique et sportive sont inscrites à l'emploi du temps hebdomadaire de chaque classe. La programmation des activités est trimestrielle.

Classes de Seconde

Basket-ball, badminton, course de demi-fond et course d'endurance.

Classes de Première

Volley-ball, musculation, gymnastique aux agrès ou natation.

Classes de Terminale

Un ensemble de 3 activités sur les 7 inscrites ci-dessus sera retenu pour chaque classe. Les évaluations sont programmées sur les 2 dernières séances de chaque trimestre sur la formule d'une co-évaluation.

- **L'option facultative d'EPS :** les élèves de Terminale peuvent choisir une épreuve supplémentaire parmi les activités proposées : tennis, judo, natation 800 mètres, basket-ball, V.T.T.
  Seul un très bon niveau de pratique pourra permettre de réussir dans ces épreuves.

L'enseignement obligatoire de l'EPS
dans les filières professionnelles

2 heures d'éducation physique et sportive par semaine pour les classes de Seconde, 3 heures en Première et Terminale. La programmation peut être semestrielle.

Classes de Seconde

Relai/vitesse, badminton ou sports collectifs petits terrains.

Classes de Première

Musculation, badminton ou sports collectifs petits terrains, foot à 7, natation, course de demi-fond.

Classes de Terminale

Musculation, sports collectifs petits terrains, foot à 7, natation, course de demi-fond.

Certifications

- Certification en fin de Première (BEP) sur 3 activités physiques et sportives.
- Certification en fin de Terminale (Bac) sur 3 activités physiques et sportives.

L'enseignement adapté en EPS

Cet enseignement s'adresse à tous les élèves de la Cité Scolaire touchés par une inaptitude partielle passagère ou permanente.
Un certificat médical détaillé permettra de définir ce que l'élève est apte à faire.

Une pratique aménagée des activités physiques et sportives sera possible dans le cadre du cours d'EPS.

Si les conditions pédagogiques ne permettent pas cette pratique aménagée en classe, l'élève suivra les séances programmées sur le créneau spécifique "EPS adaptée" le mercredi entre 12h30 et 13h30.

Les activités proposées pourront être les suivantes

Activités de la forme / musculation douce, natation, marche, tennis de table.

Nota Bene

Les élèves de Terminale générale et professionnelle pourront valider leur pratique adaptée ainsi que les résultats obtenus à ces épreuves dans le cadre officiel du baccalauréat et des différents examens.

Les élèves de Première Bac pro pourront valider leur pratique adaptée ainsi que les résultats obtenus à ces épreuves dans le cadre officiel de la certification intermédiaire (BEP).

L'Association Sportive

Notre association propose des temps de pratique sportive pour les élèves qui désirent entretenir et développer leur forme physique ou/et qui souhaitent s'initier, se perfectionner ou simplement se retrouver pour pratiquer un sport.

Les activités proposées

Basket-ball, badminton, volley-ball, futsal, fitness/step, musculation, natation.

L'accueil des élèves inscrits à notre association se fait pour l'essentiel sur le créneau horaire entre 12h15 et 13h45 chaque jour de la semaine.

Un autre type de pratique plus occasionnel, celui de la compétition, complète les séquences d'entraînement. Les rencontres inter-établissements de secteur ou du département sont inscrites dans notre projet.

Ces rencontres se déroulent le mercredi après-midi.

Des sorties "Plein Air" et "Spectacle" sont également programmées chaque année.

Exemples : Escalade, VTT, course d'orientation, activités nautiques, ski de fond.

Un tournoi de foot en salle a lieu chaque année au sein du Lycée Professionnel.

Nota Bene

L'inscription à l'Association Sportive nécessite une autorisation parentale et médicale ainsi qu'une cotisation annuelle. Une licence officielle sera alors établie au nom de l'élève.

© www.coxinelis.fr - Crédit photos : Thinkstock.

Plus d'infos sur www.parc-chabrieres.fr

Cité Scolaire Parc Chabrières
9, chemin des Chassagnes - 69600 Oullins

CITÉ SCOLAIRE PARC CHABRIÈRES
LGT Parc CHABRIÈRES
L.P. Edmond LABBÉ

Lycée Général et Technologique
Tél. : 04 72 39 56 56 - Fax : 04 72 39 56 34
E-mail : lyc-parc-chabrieres-oullins@ac-lyon.fr

Lycée Professionnel Edmond Labbé
Tél. : 04 72 39 56 56 - Fax : 04 72 39 56 37
E-mail : ce.0690129r@ac-lyon.fr